

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 novembre 2022

RELATIF À L'ACCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES -
(N° 443)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE1286

présenté par

Mme Luquet, rapporteure pour avis au nom de la commission du développement durable et de
l'aménagement du territoire

ARTICLE 11

À l'alinéa 4, substituer aux mots :

« ainsi que »

le mot :

« ou ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.